



Pour la seconde rentrée préparée entièrement par le gouvernement, les conditions d'études pour les élèves et des conditions d'exercice du métier dans le second degré vont encore se dégrader ! C'est ce que découvrent les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation de l'Île de France, à l'occasion des opérations de préparation de la rentrée 2014 dans les collèges et les lycées.

En effet, les moyens alloués sont insuffisants pour faire face à la hausse des effectifs prévus et aux suppressions massives depuis 2007. La gestion de la pénurie reste la règle, on est loin de la soi-disante priorité à l'Éducation :

- Augmentation du nombre d'élèves par classe,
- Réduction de l'offre de formation et des options,
- Suppression des dédoublements,
- Multiplication des compléments de service,
- Dépassement des seuils à 25 élèves par classe en éducation prioritaire.

A la rentrée prochaine 700 élèves de plus sont prévus dans les collèges du Val de Marne, les quelques créations de postes ne permettront pas d'y faire face.

Dans les lycées la situation est alarmante. De nombreuses heures manquent dans des DHG déjà faméliques.

Dans les établissements de l'Éducation prioritaire, les collègues, après un simulacre de concertation, mesurent également le fossé entre le discours ministériel sur la relance de l'Éducation prioritaire et la réalité du terrain (réduction du nombre d'établissements classés au prétexte de ne pas saupoudrer les moyens, maintien des dispositifs ECLAIR...).

Selon Vincent Peillon, « pas un réseau en Éducation prioritaire ne perdrait des moyens ». En fait, les établissements où sera mise en œuvre la décharge de service (1h30 pour un certifié, 1h pour un agrégé) ne sont qu'une poignée, un seul prévu dans le Val de Marne, choisis de surcroît en dehors de tout critère transparent. Le potentiel éducatif dans beaucoup d'établissements ZEP est réduit pour financer la décharge de service des REP+ ou ouvrir de nouvelles divisions destinées à absorber les hausses des effectifs.

Les organisations syndicales du 94 (SNES, FO, SUD, CGT EDUC'ACTION) revendiquent :

- Le non-dépassement du seuil habituel de 25 élèves par classe en éducation prioritaire.
- L'abaissement du nombre d'élèves par classe
- L'ouverture immédiate de toutes les divisions, et de tous les postes nécessaires en collège et en lycée pour faire face à la hausse démographique
- Le respect des horaires réglementaires en lycée professionnel et l'abondement des DHG pour les options
- Un plan de titularisation pour tous les contractuels et le recrutement de titulaires pour répondre aux besoins
- Le maintien des 26H postes + 1 HSA pour les UPE2A et l'intégration décidée uniquement par les enseignants des élèves concernés.

Les organisations syndicales du 94 (SNES, FO, SUD, CGT EDUC'ACTION) appellent l'ensemble des collègues à se réunir en assemblées générales pour établir la liste de leurs revendications en vue de les remettre au Rectorat de Créteil lors du rassemblement du mercredi 09 avril 2014 à 15H.